

REALISER OU METTRE A JOUR SON DOCUMENT UNIQUE



Publics

Responsables sécurité - Responsables QSE - RRH -
Médecins du travail - Infirmiers - Membres de CSE/CSSCT



Participants

Jusqu'à 8 personnes



Intra

Dans vos locaux,
selon vos disponibilités



Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de posséder de
prérequis en amont, aucune connaissance particulière.



Durée

2Jours (14 heures)



Inter

Nous consulter



Objectifs

- ✓ Elaborer une grille d'analyse des risques professionnels adaptée à son contexte et à sa structure
- ✓ Mettre à jour son document unique d'évaluation des risques en intégrant les nouveaux risques : RPS, pandémie (Covid-19), conduites addictives
- Construire un tableau de bord pour améliorer sa démarche de prévention



Tarif

1980 € HT

Programme

Construire une grille d'analyse des risques professionnels adaptée au contexte
Cerner les enjeux de l'évaluation des risques - Cadre juridique et principes généraux de prévention - Analyse du document unique par l'administration
Document unique, responsabilité civile et responsabilité pénale
Challenge du mur de post-it - Organisation et préparation de la démarche -
Intégrer les facteurs de risques - Identifier les unités de travail - Analyser le travail réel et les conditions d'exposition aux risques
Cas pratique : distinguer les dangers propres à chaque unité de travail -
Pondérer les risques pour prioriser les actions de prévention
Adopter une méthode d'évaluation efficace - Quelles conséquences et actions mises en place ? - Liste d'actions de prévention et de protection
Construction d'outil et autodiagnostic
Le nouveau rôle du CSE dans l'élaboration du DUERP - A quel moment et comment associer les représentants du personnel à l'élaboration du DUERP ? -
Obligation d'archivage : portail numérique, échéances selon la taille de l'entreprise, durée
Mettre à jour son document unique en intégrant les nouveaux risques
Cas pratique : à partir d'une situation concrète, évaluer les RPS et proposer des actions de prévention - Construire un tableau de bord pour améliorer sa démarche - Construire une trame de plan d'action - définir ses axes de progrès -
Construire une trame de plan d'actions, un tableau de bord - Impliquer les salariés et l'encadrement dans la mise en œuvre de la prévention
Niveaux de mise à jour : AT/MP, évolution de l'organisation du travail, évolution réglementaire Intégrer les nouveaux risques en incluant les risques connexes et les effets domino : risque de pandémie (le cas Covid-19), poly exposition au risque chimique et risques à effets différés, TMS, conduites addictives, impact du télétravail - Revue et apports de méthodes d'analyse en fonction des risques à intégrer - Quels sont les RPS et comment les repérer ? - Mesurer les facteurs de risques psychosociaux : les questionnaires de référence
Adapter la démarche d'évaluation des risques classiques aux RPS - Quid de formalisation les RPS dans un document spécifique en annexe du DUERP ? -
Liens entre document unique et plan d'actions - Elaboration du plan d'actions - Indicateurs de suivi et de performance
Faire du document unique un outil dynamique de management de la sécurité - Intégrer le document unique dans la démarche de prévention - Impliquer les salariés et l'encadrement - Comment et avec qui faire vivre le système ?

Méthodes pédagogiques

Formation participative, apports théoriques, échanges, Partage d'expériences, exercices d'application avec vidéos, mises en situation adaptés à l'activité des participants.

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, livres, vidéos, photos.

Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste : management, communication, coaching, développement personnel

Travaux pratiques

Outils de diagnostic, Jeux de rôle basés sur des cas professionnels, tests, quiz, mises en situation pratiques et débriefing en groupe.

Evaluation et validation

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices à réaliser.
Délivrance d'un certificat de réalisation

Modalités d'accès

Positionnement par une entreprise, par un gérant d'entreprise ou en direct si salarié(e) du particulier employeur.

Délais d'accès :

Au plus tard 7 jours avant la date de début de la formation.

Support pédagogique :

Remis aux stagiaires à l'issue de la formation : support de cours.

Accessibilité handicap : toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap (aménagement et accessibilité possible).

